

Contrats de télécommunication mobile

2024-2025

Les contrats de télécommunication mobile de la Commission sont gérés par le ministère de l'Enseignement supérieur. Les renseignements relatifs à ces contrats sont diffusés sur le site du ministère, à l'adresse suivante : [Accès à l'information du ministère de l'Enseignement supérieur | Gouvernement du Québec](#) .